

# La Voie Citoyenne

CHATEAUBRIANT 2014-2020



Bernard Gaudin

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

*«Nous considérons que la politique est l'affaire de tous, de citoyens qui s'engagent dans la vie de la cité, de citoyens qui aiment leur ville et qui veulent y vivre mieux. Nous avons construit notre projet dans une démarche collective animé par un fort esprit d'équipe.*

*Un état d'esprit que nous voulons amplifier pour développer de nouveaux modes de gouvernance et pour rénover profondément les pratiques politiques municipales en cours.»*

Nous formons une équipe renouvelée, plurielle, active, composée de citoyens engagés et prêts à mettre leurs expériences militantes associatives au service de la cité et du **mieux vivre ensemble**.

Nous partageons des valeurs fondées sur la justice, le respect des différences, l'ouverture aux autres et la solidarité des hommes et des territoires. Notre ancrage à gauche, nos convictions et nos exigences dans l'exercice de la fonction d'élus sont **des atouts que nous mettrons au profit du territoire et des habitants**.

Nous avons conduit notre réflexion autour de trois enjeux que nous avons identifiés comme des défis à relever pour préparer l'avenir de notre ville. Ces trois enjeux portent sur : la cohésion sociale et l'amélioration des conditions de vie des habitants, l'attractivité et l'ouverture de notre ville, et la conversion économique et écologique.

Nous sommes convaincus que notre projet répond à la nécessité d'améliorer **les conditions de vie des habitants**. Nous sommes convaincus que notre projet répond au besoin **d'une ville ouverte et accueillante**. Nous sommes convaincus que notre projet ouvre de nouvelles coopérations avec les autres collectivités et crée **une dynamique de territoire**. En inscrivant cette dynamique de territoire dans la transition économique et écologique nous apporterons des réponses concrètes en terme **d'activités et d'emplois**.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont aussi des opportunités de changements dont il faut s'emparer. C'est l'ambition que nous voulons vous faire partager :

**Une ville tournée vers l'avenir.**

Bernard GAUDIN.

## L'équipe!



➤ **La fonction d'élu municipal exige d'être attentif et proche des habitants. Les actions politiques de la municipalité doivent privilégier l'éducatif, l'accès à la culture et le mieux vivre ensemble.**

## Des actions qui concernent tous les habitants

**1. Créer un service de médiations sociales et culturelles.** Géré par le CCAS, il sera constitué d'une équipe de médiateurs chargés d'aller à la **rencontre des habitants** afin d'améliorer **le vivre ensemble**, de veiller à la tranquillité publique, de **faciliter l'accès à la culture** et de **garantir l'accès aux droits sociaux**. Un accompagnement spécifique sera proposé pour **l'accès à une couverture santé** : CMU et aide à la Complémentaire Santé. **Une participation financière du CCAS** pour alléger le coût des mutuelles santé sera mise en place après étude des besoins de la population.

Ce nouveau service de médiations sociales sera créé en lien avec les associations caritatives, les associations culturelles locales, avec les institutions telles la CAF, le Conseil Général, l'hôpital, la CPAM, les bailleurs sociaux, l'Education Nationale etc...

**2. Programmer la création d'une Maison de la Santé sur le territoire de la communauté de communes** regroupant une pluralité de professionnels de la santé (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes etc ...). Cette maison de la santé sera aussi chargée de missions de prévention en lien avec l'hôpital, le CCAS, la Maison des Adolescents.

**3. Fixer chaque année des dégrèvements d'impôts locaux** dans le cadre du débat d'orientation budgétaire pour les foyers fiscaux ayant des petits revenus.

**4. Les tarifs des services seront établis au taux d'effort.** Seul ce mode de calcul permet l'équité entre les citoyens. Il fait payer les services de façon proportionnelle aux revenus avec un prix plancher et un prix plafond mais sans jamais dépasser le coût de revient du service (exemples de services : cantine scolaire ou accueil péri scolaire)

**5. Renégocier la tarification des billets tram train** pour revenir à une tarification équivalente à celle pratiquée dans le cadre des transports Lila. L'égal accès à la mobilité quel que soit le lieu de résidence sur le département doit être maintenu.

## Des actions en direction des enfants des adolescents et des familles

**6. Engager la réforme des rythmes scolaires et aboutir à la mise en place d'un projet éducatif de territoire.** Dès notre élection, nous reprendrons ce dossier pour proposer **des activités péri éducatives** conduites par des professionnels et **gratuites** pour tous les enfants. Cette réforme sera engagée après une concertation et **l'organisation d'assises locales sur les temps de l'enfant**. La pause méridienne sera incluse dans la réflexion.

**7. Ouvrir une maison de jeunes au cœur de la ville** avec un service d'animation. Son rôle sera de faciliter l'émergence de **projets par les jeunes et pour les jeunes**. Cette maison de jeunes travaillera en partenariat avec les autres structures d'accueil de jeunes sur le territoire, notamment centre de loisirs, Foyer de Jeunes Travailleurs et Mission Locale. Elle pourra également être un acteur complémentaire dans la lutte contre le décrochage scolaire.

**8. Proposer en lien avec les associations sportives** dans le cadre de l'OMS (Office municipal des sports) un **Pass-Sport** Découverte pour aider à l'achat de la première licence. Nous déclinerons au cours du mandat **des dispositifs équivalents pour permettre par exemple l'égal accès à la culture**.

## Des actions qui concernent en particulier les personnes âgées

**9. De nouveaux services** seront développés en direction des personnes âgées, notamment **un service municipal de portage de repas à domicile** (en lien avec le projet de cuisine centrale). Les échanges de services entre les générations seront accompagnés par la municipalité : **jardins partagés, transports solidaires, le temps des courses, l'habitat temporaire, la colocation intergénérationnelle**.

**Retrouvez-nous sur :**  
[facebook.com/lavoiecitoyenne](https://www.facebook.com/lavoiecitoyenne)  
[chateaubriantlavoiecitoyenne@gmail.com](mailto:chateaubriantlavoiecitoyenne@gmail.com)  
[chateaubriantlavoiecitoyenne.fr](http://chateaubriantlavoiecitoyenne.fr)  
Tél. 06 45 92 23 48

➤ **Face à une baisse de la démographie et une tendance au vieillissement de la population, les réponses politiques doivent rendre la ville accessible, accueillante, et capable de coopérer avec ses habitants et avec les autres collectivités territoriales.**

**Nous installerons de nouvelles coopérations** avec les habitants. Faire confiance aux habitants et à leurs capacités à s'emparer des questions d'intérêt général. Des instances de consultation seront mises en place progressivement et leur rôle fera l'objet d'une **charte de la démocratie citoyenne**. Le conseil municipal nommera **des conseillers référents dans chaque quartier**.

**1. Créer un conseil de citoyens.** Il sera composé majoritairement de citoyens tirés au sort complété de représentants de la société civile. **Il sera consulté** sur tous les projets importants, il pourra se saisir de sujets d'intérêt général et devenir **une force de propositions**. Ce conseil de citoyens pourra être complété dans le courant du mandat d'un conseil des sages représentant nos aînés et d'un conseil de jeunes.

**2. Constituer un conseil local de la vie associative.** Il sera associé à la répartition des moyens mis à disposition des associations par la mairie et sera garant de **leur indépendance** vis à vis de la municipalité. Il pourra évoluer vers la création d'un **office municipal des associations** à l'identique de l'office municipal des sports. Le Conseil local de la vie associative sera partenaire de la municipalité pour engager dans la 2<sup>ème</sup> partie du mandat le **projet de création d'une maison des associations**.

**Ensemble redessignons la ville pour mieux l'habiter et la vivre.**

**3. Aménager un nouveau quartier dans le périmètre de la gare, du Théâtre de Verre et du château.** Il sera **une porte d'entrée dans la ville** et fera le lien avec le centre-ville. Il permettra **une mise en valeur du patrimoine**. Cette opération fera l'objet **d'une large concertation avec les habitants**, les commerçants, artisans et les acteurs de la culture.

**4. Reconsidérer la question des déplacements** dans la ville et au sein du territoire du Pays de Châteaubriant. L'arrivée du tram train est une opportunité dont il faut se saisir pour développer une offre de transports diversifiée, des modes de déplacements adaptés aux besoins des habitants en fonction des types de trajets (domicile travail, domicile école, domicile loisirs, domicile santé). **L'objectif est aussi d'améliorer l'accueil des visiteurs de notre cité.**

**5. Mettre en place une centrale de mobilités**, dont le rôle est d'évaluer les besoins, d'adapter l'offre de transports et d'informer les habitants. Le covoiturage et l'autostop organisé seront favorisés.

**6. Développer un réseau de transports collectifs du type navettes économes en énergie** depuis la gare. Ce système de navettes prendra la forme **de transports à la demande** pour les trajets les moins empruntés. La **tarification sous forme d'abonnement** sera privilégiée.

**7. Construire des liaisons douces : pistes cyclables, circuits piétons, pédibus, vélobus, équilibus** pour le transport des enfants à l'école. **La première liaison douce permettra de rejoindre depuis la gare, le Collège Robert Schuman et le lycée Guy Môquet-Etienne Lenoir.** Ces aménagements seront précédés **d'un plan global de circulation** avec la contribution des habitants dans le cadre de la démocratie citoyenne.

**8. Densifier la ville** et proposer une offre de **logements adaptés** à la demande des nouveaux arrivants : accessibles, confortables et économes en énergie. Nous prendrons appui sur les études en cours concernant le Plan Local d'Urbanisme et le Programme Local d'Habitat pour développer l'offre de constructions en centre ville de façon à **limiter l'étalement urbain**.

**9. Construire une école publique de centre ville.** La concevoir comme une œuvre architecturale pour que cette école soit belle, harmonieuse et qu'elle devienne **un modèle de construction** respectueuse de l'environnement et du développement durable.

**10. Initier la création d'un événement culturel de renommée régionale** qui vise à faire connaître notre cité et à permettre un égal accès à la culture.

**11. Aménager un espace dédié aux expositions artistiques** et permettre la résidence d'artistes dans les domaines **des arts plastiques**.

**Nous installerons de nouvelles coopérations** avec les autres collectivités locales de la communauté de communes de Châteaubriant et avec celles de Derval et de Nozay au sein du Pays de Châteaubriant. Le développement de notre commune s'inscrit au minimum sur le périmètre du Pays de Châteaubriant. Le **schéma de cohérence territoriale** est une opportunité et une priorité pour relancer de nouvelles coopérations.

**12. Nous proposerons des assises du territoire au sein du Pays de Châteaubriant** pour préparer la mise en place des nouveaux **pôles d'équilibre territoriaux et ruraux**. L'objectif étant de mettre en évidence ce qui nous rassemble dans les domaines de la vie sociale, culturelle et économique.

➤ *Les territoires qui réussissent aujourd'hui sont ceux qui relèvent les défis et qui s'engagent dans la conversion économique et écologique. Les réponses politiques doivent initier, encourager et soutenir la création d'activités non délocalisables au bénéfice de l'emploi.*

**1. Installer une coopérative d'activités et d'emplois pour accompagner les créateurs d'entreprises.** Elle permet au créateur de lancer son activité indépendante avec un statut salarié-coopérateur le temps de sécuriser son projet.

**2. Constituer un groupement d'employeurs** adapté aux besoins des petites entreprises et de leurs dirigeants. Il permet la rencontre entre des besoins de main d'œuvre à temps partiel et des demandes d'emploi à temps plein. Il peut **accompagner la qualification des salariés** du groupement d'employeurs. Il sera aussi un outil pour développer **l'emploi à temps partagé dans les associations.**

**3. Généraliser les clauses d'insertion dans les marchés publics** de la commune et l'intercommunalité. **Il s'agit de réserver des heures de travail à des demandeurs d'emploi de longue durée ou à des jeunes sans qualification** sur l'ensemble des heures affectées à tous les marchés publics. Nos partenaires dans la mise en œuvre de ces clauses d'insertion seront l'ACPM, la Mission Locale, le Conseil Général et Pôle Emploi. Des expérimentations **de contrats de travail à l'heure** seront mises en œuvre pour des personnes très éloignées de l'emploi.

**4. Créer un service développement de l'économie et de l'emploi** à la communauté de communes de Châteaubriant. La compétence économie et emploi fait partie des compétences transférées aux communautés de communes. A terme, ce nouveau service économie pourra évoluer vers **un service commun** aux trois communautés de communes du Pays de Châteaubriant.

**5. Mettre en place un dialogue permanent avec les représentants du monde économique et social** pour anticiper, être réactif, alerter les institutions concernées et répondre aux situations de crise de façon coordonnée et efficace. **Les entreprises ont besoin d'être reconnues** et soutenues dans la mise en valeur de leurs compétences et de leurs réussites.

**Conduire une politique offensive en terme d'économie locale et de développement durable au bénéfice de l'emploi et de l'attractivité de notre territoire.** Nous travaillerons avec les autres collectivités locales pour définir une stratégie commune de développement du territoire du Pays de Châteaubriant.

Les cinq portes d'entrée : Derval, Nozay sur la nationale 137 et Abbaretz, Issé et Châteaubriant sur la ligne du tram train sont des opportunités de développement de notre territoire.

**6. Favoriser l'activité économique locale** en rendant **les commandes publiques plus accessibles** aux TPE et PME et aux structures de l'économie sociale et solidaire.

**7. Encourager le développement de l'économie circulaire :** favoriser les **circuits courts agricoles, les recycleries** des produits de consommation et la **valorisation des déchets.**

**8. Participer à la coordination et au développement des services à la personne** afin de privilégier la qualité de l'offre de services, la qualité des emplois et le maintien à domicile.

**9. Réaliser une cuisine centrale municipale.** Elle s'appuiera sur un réseau de producteurs locaux et sur un groupement d'achat avec les autres communes de la communauté de communes qui confectionnent déjà les repas sur place.

**10. Investir massivement dans la rénovation thermique des bâtiments collectifs.** En lien avec le diagnostic du **Programme local d'habitat**, la priorité sera de **soutenir fortement l'amélioration de l'habitat individuel** pour réaliser des économies d'énergie, augmenter le confort des logements et les adapter aux besoins des populations à mobilité réduite. L'ensemble de ces travaux permettra de créer de l'emploi local, des emplois non délocalisables et d'y associer **des parcours de formations qualifiantes.**

**Un des fils conducteurs de notre politique municipale sera l'Agenda 21.** Il permet d'élaborer un calendrier et un plan d'actions en faveur du développement durable et social à l'horizon du 21<sup>e</sup> siècle. **La création d'un service Démocratie Participative et Développement Durable** nous permettra de mobiliser des ressources pour construire ensemble des projets visant à améliorer la qualité de vie. Sans plus attendre, nous appliquerons le « **zéro phyto** », **le fauchage tardif, les plantations d'arbres fruitiers et le pâturage des espaces verts naturels.**

